

Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

www.acgf.ch – acgf@football.ch



26.06.2024

COMMUNIQUE OFFICIEL n°50

CALENDRIER

REPRISE DES CHAMPIONNATS

Dimanche 25 août 2024

Vendredi 30 août 2024

Samedi 31 août 2024

Dimanche 1^{er} septembre 2024

Actifs 2e ligue et Brack.ch Youth League

Seniors 30+, 40+, 50+, 28+ féminin

Juniors A, B, C, D, E, FF19, FF15 et FF12

Actifs 3^e, 4^e, 5^e ligue et 4^e ligue féminine

PROMOTION

Nous rappelons à tous les clubs enregistrant des promotions (en Brack.ch Youth League pour les juniors A B C et en 2^{ème} ligue, en 3^{ème} ligue et en 4^{ème} ligue pour les actives, les actifs et les seniors) de confirmer rapidement s'ils acceptent ou refusent leur promotion.

MANIFESTATIONS

Tirage au sort des groupes

jeudi 4 juillet 2024 à 19h au café
restaurant Cerceda

Pour le tirage au sort des groupes du 4 juillet 2024, vous pouvez réserver votre repas dès 20h auprès du patron du restaurant le Cerceda, Monsieur Manolo Garcia (022 321 75 69) au plus tard le 1^{er} juillet 2024.



INFORMATIONS DIVERSES

GROUPEMENTS

Informations importantes concernant les groupements :

- Les conventions de groupement doivent être déposées auprès de l'ACGF jusqu'au 30 juin 2024.

Vous trouverez toutes les informations sous :

[Association Suisse de Football - Groupements](#)

HERITAGE FEMININ

Comme discuté lors de la réunion technique féminine à Veyrier le 16 mai 2024, nous voulons créer un groupe de travail « Héritage féminin » avec les clubs afin de promouvoir la participation des femmes tant dans la pratique sportive que dans la gouvernance. En cas d'intérêt merci de contacter **Monsieur Serge Zanicoli au 079 203 89 04.**

ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES 2024

Nous vous informons que l'Assemblée Générale des Délégués 2024 de l'ACGF, organisée conjointement par le FC Donzelle et le FC Rapid-Jonction-Bosna, aura lieu le samedi 2 novembre 2024.

COUPE DE SUISSE DES SENIORS 30+, 40+ et 50+ 2024-2025

Pour la saison 2024-2025, les représentants genevois qualifiés pour la Coupe de Suisse seniors 30+ sont : Etoile Carouge FC, le FC Veyrier Sports et le FC Kosova.

Pour la saison 2024-2025, les représentants genevois qualifiés pour la Coupe de Suisse seniors 40+ sont : le FC Choulex, le FC Perly-Certoux et le FC Association des Portugais de Genève.

Pour la saison 2024-2025, les représentants genevois qualifiés pour la Coupe de Suisse seniors 50+ sont : le FC Choulex, le FC Versoix et le FC Association des Portugais de Genève.

Les dates seront les suivantes :

1 ^{er} tour (1/16 de finales)	Samedi 7 septembre 2024
2 ^e tour (1/8 de finales)	Samedi 28 septembre 2024
3 ^e tour (1/4 de finales)	Samedi 19 octobre 2024
Demi-finales	Samedi 26 avril 2025
Finale	Samedi 24 mai 2025 (Echallens)

FORMATION DES DIRIGEANTS DE FEDERATION ET DE CLUB

Site de présentation du programme & inscription pour les 4 modules de formation :

<https://formation-ags.ch/formations/>

Prochains cours :

Module 1 - Rôle social du club - jeudi 31 octobre 2024 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf, Charmilles

Module 2 - Leadership & Gestion de projets - jeudi 7 novembre 2024 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf, Charmilles

Module 3 - Responsabilités & Collaboration - jeudi 14 novembre 2024 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf, Charmilles

Module 5 - Communication - Marketing des valeurs - jeudi 21 novembre 2024 de 18h à 22h au Centre de Geisendorf, Charmilles

Contact : sportslabteam@espace-entreprise.ch

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2024/2025

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2024 / 2025 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2005 - 31.12.2007	Juniors E - 01.01.2014 - 31.12.2015
Juniors B - 01.01.2008 - 31.12.2009	Juniors F - 01.01.2016 - 31.12.2017
Juniors C - 01.01.2010 - 31.12.2011	Juniors G - 01.01.2018 - 31.12.2019
Juniors D - 01.01.2012 - 31.12.2013	

Les juniors A et B (01.01.2005 - 31.12.2009) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2006 – 31.12.2009 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2010 – 31.12.2013

FF-12 - 01.01.2013 – 31.12.2016

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

INTERDICTION DE FUMER SUR TOUS LES TERRAINS DE FOOT DU CANTON

Suite à diverses modifications, adoptées par le Grand Conseil le 28 janvier 2022, de la loi cantonale sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics (LIF – K1 18), l'ACGF vous informe qu'il est dorénavant interdit de fumer sur tous les terrains de foot du canton, y compris les aires réservées aux spectateurs ! Font exception à cette interdiction générale uniquement les terrasses des cafés, buvettes et restaurants font exception à cette application.

TRAVAUX A VESSY

La Ville de Genève nous informe que des travaux d'élargissement de la voie de circulation pour la future ligne des TPG seront menés sur la route de Vessy. En conséquence, le parking inférieur (sud) du centre sportif de Vessy, sera utilisé par le chantier **du 26 avril 2024 au 31 décembre 2025**.

TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resources//formulaire_demande_d_autorisation.pdf

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE

Genève, le 26 juin 2024/nw